

LIBERTÉ de CIRCULATION !

Réfugié-e-s, migrant-e-s,
vous êtes les bienvenu-e-s !

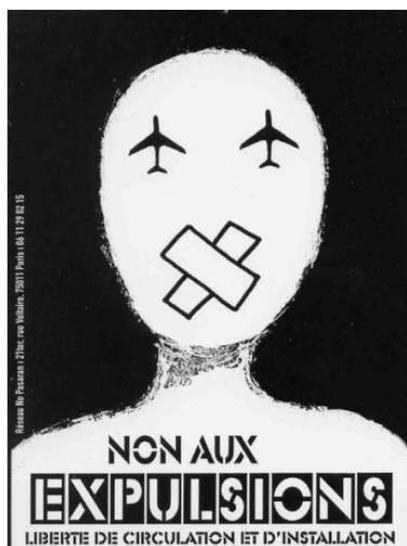
ASSEZ de réfugié-e-s et de migrant-e-s sans abris ou expulsés

La Métropole doit ouvrir ses logements vides

ASSEZ de mineur-e-s isolés étrangers en prison,

de jeunes non pris en charge

La Métropole doit assurer l'aide à l'enfance



TOUS ENSEMBLE pour l'EXIGER

RASSEMBLEMENT

jeudi 3 décembre

à partir de 18 h

Place des Terreaux (Lyon) métro Hôtel de Ville

Premiers signataires : ATTAC-Rhône, CGT Vinatier, Collectif des EtudiantEs EtrangerEs, Collectif 69 Palestine, Comité d'Information pour une Syrie Libre et Démocratique, Coordination des Groupes Anarchistes-Lyon, EELV 69, Émancipation-69, ENSEMBLE!, FSU-69, LDH Rhône, L'insurgé, Lutte Ouvrière, MRAP LYON 1-4, MRAP LYON 3-7-8, Nouveau Parti Anticapitaliste, OCML-VP, Parti de Gauche69, RESF-69, Solidaires 69, Solidaires EtudiantEs, UJFP Lyon, UPC, ...

LIBÉRATION IMMÉDIATE de Marc, Cynthia Pathy et Jérémie

AUCUNE EXPULSION de LYCÉENS

Marc est un jeune congolais de 17 ans pris en charge comme mineur isolé.

Élève l'an dernier au lycée **Branly**, il devait effectuer sa 1^{ère} pro en Systèmes Electroniques Numériques. Disparu depuis le 2 juillet, il a été emprisonné 4 mois à Villefranche, puis envoyé au Centre de Rétention de Saint-Exupéry. Il a été déclaré majeur ; en prison on lui a fait subir des tests osseux. Il risque d'être expulsé vers le Congo (RDC).

Marc n'a plus aucune attache au Congo. En France au contraire, il a de nombreux liens au lycée, au club de football ; il a noué des relations à Lyon où il habite. Marc est considéré par l'équipe éducative du lycée comme *"un élève sérieux et impliqué dans sa formation"* tout à fait capable de reprendre ses études afin d'obtenir avec succès un bac professionnel.

Cynthia est congolaise. Elle est arrivée seule en France à 17 ans et demi et a été prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Cynthia venait juste de démarrer sa scolarité au lycée **Flesselles** lorsque la Police de l'Air et des Frontières l'a arrêtée.

Accusée d'avoir menti sur son âge elle a été emprisonnée 2 mois, puis conduite directement au Centre de Rétention en vue de son expulsion. Elle a fait une demande d'asile en rétention.

Pathy est un jeune congolais de RDC qui a perdu son père en 2006.

Au décès de sa mère en 2013, il est venu seul en France.

Il devait entrer au lycée **François Cevert** en CAP mécanique (MV). Déclaré majeur, il a fait 2 mois de prison avant d'être enfermé au Centre de Rétention. Il risque l'expulsion.

Jérémie, jeune mineur né en RDC, scolarisé au lycée **Camille Claudel**, a été convoqué à la police des frontières mardi suite à un signalement de la Mission de l'aides sociale à l'enfance de l'Isère, puis mis en garde à vue. Il est en détention provisoire à Corbas ou Villefranche, dans l'attente de son jugement le 24 décembre.



La place de ces jeunes n'est ni en prison, ni en Centre de Rétention ! Elle est au lycée !

**La chasse aux mineurs isolés doit s'arrêter !
Nous exigeons leur libération !**